



Comment définir la compétence ?



C'est une notion polysémique, « fourre-tout » mais qui est centrale dans la réflexion en matière d'emploi et de formation.

☛ D'une conception statique à une conception dynamique de la compétence ...

La compétence n'a-t-elle pas été et n'est-elle pas encore souvent définie comme une somme de savoirs, de savoir-faire et de savoir être ?

Le triptyque « savoir + savoir-faire + savoir-être » est une définition traditionnelle issue du monde de la formation, qui date des années 60. Selon cette conception, décrire la compétence, c'est énumérer. On croit en rendre compte en établissant des listes. Nombre de référentiels d'emplois et de compétences en témoignent en accolant liste d'activités et liste de compétences.

Cette approche statique de la compétence semble peu complète.

Guy LE BOTERF présente une conception plus dynamique de la compétence. Il définit la compétence comme la capacité reconnue à atteindre des résultats en mobilisant et en combinant, dans une situation professionnelle donnée, deux ensembles de ressources :

☛ **Celles qui sont propres à l'individu** (*ressources incorporées*) : connaissances, savoir-faire, aptitudes et qualités personnelles,

☛ **Celles qui sont liées à l'environnement** (*ressources de réseaux*) : réseaux relationnels, bases de données et de documentation, logiciels, ...

Cette définition met l'accent sur des caractéristiques importantes de la compétence :

- ❖ la compétence est **finalisée** : elle vise l'action, les résultats, la performance ;
- ❖ la compétence est **contextualisée** : elle dépend de la situation. Elle est liée aux spécificités de cette situation et, pour une part, aux ressources qu'elle offre ;
- ❖ la compétence est **combinatoire** : non une addition, mais une combinaison adaptée de ressources (savoirs, savoir-faire, ...) ;
- ❖ la compétence est **construite** : elle n'est pas donnée ou déjà là a priori, mais est à la fois acquise ou apprise par la personne concernée et reconnue par autrui sur la base d'un jugement ou d'une évaluation.

☞ **Décrire ses compétences**, c'est répondre à plusieurs questions :

⇒ **j'ai été capable de faire quoi ?**

⇒ **comment ?**

⇒ **avec qui ?**

⇒ **pour qui ?**

⇒ **dans quelles conditions ?**

⇒ **avec quel objectif ?**

⇒ **et quel résultat ?**